



## LES RESERVES DU ROUGE-CLOITRE

*Une occupation ancienne qui a modifié la physionomie de la forêt*

Il existe déjà une info fiche dédiée à la description générale du site du Rouge-Cloître. Celle-ci apporte un éclairage supplémentaire sur deux zones à statut particulier. D'une part, la réserve forestière, qui s'étend sur une soixantaine d'hectares au nord du site proprement dit, de part et d'autre de la chaussée de Tervueren, et la réserve naturelle constituée par les étangs (à l'exception de l'étang de pêche), les vallons des Grandes Flosses et de la Sourdine, et par certains talus où se développe une végétation particulière liée aux sols calcaires.



### UN PEU D'HISTOIRE

L'origine du prieuré du Rouge-Cloître remonte au 14<sup>e</sup> siècle, à une époque où désireux de vivre leur condition de religieux de manière plus intense, des prêtres s'installèrent en forêt de Soignes pour devenir ermites. En 1366, la duchesse de Brabant leur concéda des terres et les autorisa à construire une chapelle et quelques cellules, probablement non loin de la « source de l'Empereur ». Ils se rallièrent ensuite à la règle de Saint Augustin et, en 1373 transformèrent l'ermitage en prieuré. En 1385, une église remplaça la chapelle.

Au fil du temps, les ducs de Brabant, puis les princes bourguignons favorisèrent par des dons le développement du Rouge-Cloître. Les moines construisirent ainsi, grâce au grès et au sable extraits de la forêt de Soignes, plusieurs bâtiments monastiques qu'ils entourèrent, ensuite d'une enceinte en brique, encore visible aujourd'hui. Ils défrichèrent une partie de la forêt pour cultiver la terre, asséchèrent les marais, plantèrent des arbres fruitiers, des vignes et des cultures maraîchères. Quant aux étangs, ils furent réalisés en barrant les cours d'eau à l'aide de digues. Les moines en créèrent artificiellement une quinzaine. Ils servaient de viviers et furent aussi utilisés pour faire tourner des moulins à eau.

Pillé et partiellement détruit en 1572, le Rouge-Cloître connut au cours des siècles suivants plusieurs campagnes de restauration. La suppression des ordres contemplatifs par l'empereur Joseph II en 1784 mit progressivement un terme à l'histoire religieuse du site. Les bâtiments furent alors utilisés à des fins militaires, industrielles ou hôtelières avant leur rachat par l'Etat belge en 1910.

La Région de Bruxelles-Capitale est propriétaire des lieux depuis 1992. Les vallons des Grandes Flosses, de la Sourdine et les talus à végétation calcaire ont obtenu en octobre 1990 le statut de réserve naturelle. Celle-ci fut étendue aux étangs, huit ans plus tard.

Une importante campagne de restauration des bâtiments anciens dans l'esprit de ce qu'ils furent au 18<sup>e</sup> siècle s'est récemment achevée. De son côté, Bruxelles Environnement s'est chargé du volet environnemental du projet avec le rétablissement de l'ancien réseau hydrographique, le défrichement de certaines zones pour rouvrir le paysage et restaurer son caractère rural d'antan, ainsi que la restauration du mur d'enceinte et des portes d'accès pour reconstituer l'enclos si caractéristique des ensembles religieux.



## DESCRIPTIF GENERAL : DES MILIEUX RICHES ET RARES EN FORET DE SOIGNES

### La réserve forestière

La vocation de la réserve forestière du Rouge-Cloître, qui s'étend sur une soixantaine d'hectares au nord de l'ancien prieuré, est de protéger un faciès particulier de la forêt de Soignes : la chênaie à jacinthe.

Autrefois, les troupeaux appartenant à l'abbaye du Rouge-Cloître, et notamment les troupeaux de porcs, étaient conduits dans la forêt avoisinante pour qu'ils puissent s'y nourrir des racines, tubercules, graines, fruits, herbes et brindilles qu'ils trouvaient en abondance. Leur action de fouir le sol et surtout leurs déjections ont favorisé la présence de taupes et de vers qui ont contribué à l'ameublissement du sol dans ces parties de la forêt. De plus, ces sols limoneux sont aussi un peu moins acides qu'ailleurs. A ces conditions particulières, s'ajoute la nature même du peuplement forestier : le chêne pédonculé domine dans une forêt mélangée. Or, contrairement au hêtre, très répandu dans le massif, le chêne laisse davantage pénétrer la lumière, ce qui favorise le développement de la strate arbustive et herbacée.

Même si la réserve forestière du Rouge-Cloître est une petite partie de la forêt de Soignes, elle est néanmoins significative grâce à sa flore exceptionnellement riche, dominée fin avril par un tapis de jacinthes des bois.

### La réserve naturelle

Incluse dans le site du Rouge-Cloître, lui-même partie intégrante de la forêt de Soignes, la réserve naturelle du Rouge-Cloître a des contours particulièrement sinueux en raison des limites géographiques régionales et du profil des versants des vallons qui la composent.

La réserve est traversée par un ruisseau, le Roodkloosterbeek alimenté, dans le vallon des Grandes Flosses par deux sources importantes : la source du Sylvain et, plus en aval, celle de l'Empereur. Son débit augmente ensuite grâce à de petites sources percolant au pied du flanc gauche du vallon. La zone est très humide car la nappe phréatique affleure. Aussi, de petites mares temporaires de quelques mètres carrés se forment ici et là dès qu'il y a un trou (notamment là où se trouvaient les racines d'un arbre tombé). Dans ce substrat humide, où autrefois existaient plusieurs étangs, aujourd'hui comblés faute d'entretien, se développe une forêt de type aulnaie-frênaie, parcourue de multiples chenaux et envahie de bois mort et de chablis enchevêtrés les uns dans les autres. Donnant l'aspect d'une forêt naturelle où l'homme ne serait jamais intervenu, elle se régénère d'elle-même et constitue une zone d'habitat propice à de nombreux insectes, oiseaux et mammifères cavernicoles. Sans compter les champignons.

Ailleurs sur les versants, la hêtraie domine ; tantôt accompagnée d'un sous-bois de charme, tantôt, sur les sols calcaires, en peuplement très hétérogène et de hauteur différente (hêtres, charmes, bouleaux, frênes, érables sycomores et érables champêtres et en sous-bois, noisetiers, néfliers, aubépines à un style, viornes, ormes champêtres...).

Autrefois plus nombreux, 5 étangs subsistent au Rouge-Cloître, mais l'un d'eux dévolu à la pêche, l'étang du Moulin, n'est pas inclus dans la réserve naturelle. Juste à côté de celui-ci, au débouché d'un vallon latéral, une mare circulaire d'environ 300 m<sup>2</sup> est peuplée de nénuphars jaunes. Creusée par les moines qui avaient besoin de terres pour édifier leurs digues et alimentée par la nappe aquifère, cette mare des Clabots est un important réservoir à batraciens.

Là où autrefois les moines ont exploité du sable et du grès calcaire, s'est développée une végétation unique en forêt de Soignes : des fourrés et des fragments de pelouses dites « calciphiles et thermophiles », c'est-à-dire favorables aux plantes ayant besoin, pour croître, de sols calcaires, secs et chauds.



## FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

### La réserve forestière

Les chênes pédonculés de la réserve forestière du Rouge-Cloître sont issus de plantations. Un écosystème particulièrement important y est associé : oiseaux, insectes, champignons et grâce au sol autrefois cultivé, une flore très abondante. Celle-ci est surtout constituée de Jacinthes et d'Anémones des bois, de Ficaies fausse renoncule, de Stellaires holostées, d'Oxalis, de Sceaux de Salomon et, ce qui rare en forêt de Soignes, de Jonquilles. Leur présence forme des tapis très colorés au printemps, dominés par la couleur bleue de la Jacinthe des bois. Parmi les graminées, on reconnaît notamment le Millet étalé.

On ne répétera jamais assez qu'il est important de rester sur les chemins et de ne pas cueillir les végétaux pour pouvoir préserver ce patrimoine unique et le transmettre en bon état aux générations futures.

### La réserve naturelle

Sur et autour des étangs, l'avifaune du Rouge-Cloître est riche et diversifiée. Le héron, le martin-pêcheur, le canard colvert, la foulque macroule, la poule d'eau sont des espèces nicheuses régulières. De même que le grèbe huppé. Pour l'attirer, les branches ou les arbres tombés dans les étangs ne sont pas retirés car l'espèce en a besoin pour accrocher son nid flottant. D'autres fréquentent les lieux de manière plus épisodique (pour passer l'hiver ou simplement pour trouver leur nourriture). Citons dans cette catégorie, le fuligule milouin ou morillon, le canard souchet, le canard chipeau ou le grèbe castagneux qui a besoin d'une nourriture aquatique très abondante. Si le canard mandarin est aussi présent au Rouge-Cloître, c'est dans les parties boisées du site qu'il trouve à nicher (dans un trou d'arbres à plusieurs mètres de hauteur !). Quant à la rousserolle effarvate, on l'observe dans les roselières.

La bernache du Canada et l'ouette d'Egypte sont deux espèces exotiques recensées dans la réserve. Cependant, pour limiter les dégâts qu'elles occasionnent à la végétation, leur nombre est régulé.

Les étangs sont très poissonneux : carpe, gardon, goujon, perche, brochet, rotengle, sandre, brème, carassin, tanche... La bouvière, ce petit poisson protégé à l'échelle européenne dans le cadre de Natura 2000 a, quant à elle, été repérée dans la mare des Clabots.

Le caractère humide de la réserve (étangs, mares et zones inondées du vallon des Grandes Flosses) convient parfaitement aux batraciens. Le crapaud commun et la grenouille rousse sont les espèces les plus répandues et se reproduisent dans toutes les pièces d'eau. Il n'est pas rare non plus d'observer des tritons alpestres, palmés et ponctués.

13 espèces de chauves-souris ont été observées sur le site du Rouge-Cloître. Elles y trouvent une nourriture abondante et des abris en suffisance puisque, outre les arbres morts, les caves, greniers et charpentes des vieux bâtiments du site ont été aménagés à leur intention.

La forêt humide en amont des étangs est constituée d'aulnes et de frênes dont certains ont constamment les pieds dans l'eau. S'agissant d'eau courante, donc oxygénée, ils s'adaptent parfaitement à ce milieu. Elle compte aussi des peupliers grisards, des chênes pédonculés (ils peuvent supporter des inondations temporaires), des merisiers et de nombreux buissons (saules, viornes, aubiers...). Au sol pousse la Grande prêle (une herbacée qui existait déjà au Carbonifère), la Dorine à feuille opposée ou alternée, plusieurs espèces de Carex, la Menthe aquatique, le Myosotis des marais, la Véronique des ruisseaux...

Les pelouses calciphiles et thermophiles qui occupent un versant sud de la réserve présentent une mosaïque de végétation dont certaines espèces très rares en forêt de Soignes : différents types d'orchidées, le Tamier (sorte de liane autrefois utilisée pour les cataplasmes, ici en limite nord de répartition et très rare), la Campanule gantelée, la Belladone, l'Œillet deltoïde, le Néflier... Outre les insectes associés à cette végétation typique des sols chauds et calcaires, il n'est pas rare d'y rencontrer un orvet ou un lézard vivipare.

Sur un versant très pentu, visible depuis le parking de l'étang de pêche, des bruyères (très rares en forêt de Soignes) ont trouvé le substrat acide qui leur convient. Le talus a été volontairement débroussaillé pour favoriser leur extension



## PRINCIPE DE GESTION

### La réserve forestière

La gestion de la réserve forestière du Rouge-Cloître est dirigée, c'est-à-dire que différents travaux y sont menés pour conserver les caractéristiques intéressantes de cette partie de la forêt de Soignes. Un maximum de vieux chênes sont ainsi conservés sur pied. Ailleurs, dans les peuplements plus jeunes, des éclaircies sont pratiquées pour favoriser le développement des beaux spécimens. Pour éviter à un moment donné l'absence de certains stades de développement, des arbres d'âge différents sont maintenus dans ces zones.

Les gestionnaires de la forêt veillent aussi, dans les jeunes peuplements, à limiter le développement du cerisier tardif, une espèce exotique qui a l'inconvénient de créer beaucoup d'ombre et donc d'empêcher la régénération naturelle des essences locales et les floraisons. Lorsqu'il faut procéder à des éclaircies, les cerisiers tardifs sont ainsi éliminés en priorité.

Les exploitants forestiers qui travaillent dans la réserve forestière sont soumis à des règlements beaucoup plus stricts qu'ailleurs pour éviter que leurs interventions n'endommagent la flore.

### La réserve naturelle

Autrefois, les étangs du Rouge-Cloître, créés artificiellement par les moines du prieuré, étaient beaucoup plus nombreux et s'étiraient en chapelet ininterrompu, depuis le vallon des Grandes Fosses jusqu'à l'actuelle avenue Herman Debroux et la Woluwe. Une végétation aquatique abondante s'y développait parce que les berges étaient moins pentues, moins ombragées et que l'eau y était plus claire. La gestion actuelle des étangs et de leurs abords vise à retrouver cette situation d'antan où les vallées humides bruxelloises étaient plus ouvertes ; une situation plus favorable aux oiseaux aquatiques qui, grâce à une vue dégagée sur les alentours, circulent davantage d'une pièce d'eau à l'autre.

Dans ce contexte, les étangs du Rouge-Cloître sont mis à sec régulièrement pour éliminer l'excédant de poissons et en particuliers les carpes et autres poissons fousseurs qui rendent l'eau trouble. Une bonne qualité de l'eau est, en effet, nécessaire au développement de la végétation aquatique qui, elle-même, favorise le maintien de la faune locale.

Dans une même optique, les berges des étangs ont été réaménagées en pente douce pour permettre à la végétation de s'y développer en continu depuis la terre ferme jusque dans l'eau. Des interventions ponctuelles sont destinées à éviter le boisement de ces berges car l'ombrage qu'il génère est peu propice au développement de la végétation aquatique et héliophyte (enracinée sous eau, mais avec la partie aérienne à l'air libre).

La plupart des berges des étangs sont clôturées pour empêcher les piétinements, préserver la végétation et ne pas déranger la faune. En contrepartie, des pontons d'observation ont été installés sur le Grand étang des Clabots et sur le Grand étang du Lange Gracht.

Depuis 1990, la forêt en amont des étangs, dans le cours supérieur du Roodkloosterbeek n'est plus exploitée. Pour la conserver en l'état, aucune intervention n'est programmée.

La gestion des pelouses calciphiles et thermophiles passe par une fauche annuelle avec exportation du produit de cette fauche, pour pouvoir conserver le caractère ouvert du milieu. L'opération s'avère cependant lourde et dangereuse à cause du relief. Bruxelles Environnement envisage de la remplacer par l'introduction de quelques moutons ardennais

## ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord-ouest, le Jardin Jean Massart, le domaine de Val Duchesse et les Etangs Mellaerts.
- A l'ouest, le parc Bergoghe.
- Au sud et à l'est, la forêt de Soignes.
- Au sud-ouest, les parcs Seny et Ten Reuken.
- Au sud, la réserve naturelle des Trois Fontaines.



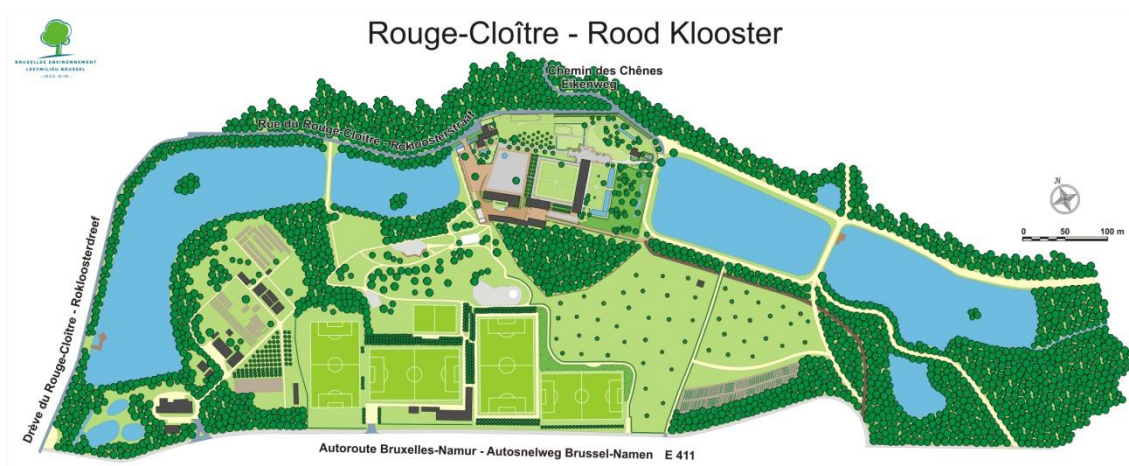
**Superficie** : 85 hectares (25 hectares pour la réserve naturelle, 60 hectares pour la réserve forestière)

**Typologie** : Réserve naturelle régionale et réserve forestière régionale

**Propriétaire** : Région de Bruxelles-Capitale

**Gestion** : Bruxelles Environnement

**Classement** : La réserve forestière du Rouge-Cloître a été créée par l'arrêté du 25 novembre 1990 (40 hectares) et étendue aux peuplements de chênes entourant le Rouge-Cloître par l'arrêté du 27 septembre 2007 (+ 20 hectares). Les arrêtés du 25 octobre 1990 et du 10 décembre 1998 ont déterminé les limites de la réserve naturelle.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### HEURES D'OUVERTURE

Dans la réserve forestière du Rouge-Cloître, accessible à tout moment, il est interdit de quitter les chemins

### CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous aux gardes forestiers qui sillonnent la forêt de Soignes et d'une manière générale à Bruxelles Environnement : 02/775 77 38 pour le service forestier ou 02 / 775 75 75 pour le service info, [info@bruxellesenvironnement.be](mailto:info@bruxellesenvironnement.be)

### EQUIPEMENTS

Panneaux didactiques, caillebotis dans le vallon des Grandes Flosses et aux abords des sources, passerelle pour traverser la rivière, pontons d'observation sur le Grand étang des Clabots et le Grand étang du Lange Gracht.

### ENTRÉES

Situé sur le territoire de la commune d'Auderghem, le Rouge Cloître est accessible par la chaussée de Wavre et, uniquement pour les piétons, par la rue du Rouge Cloître.

### ACCESSIBILITÉ PMR

Sans problème.

### TRANSPORTS PUBLICS

Métro 5 (arrêt Herrmann-Debroux)

Tram 94 (arrêt Herrmann-Debroux)

Bus 72 (arrêt Rouge-Cloître), 41 et 94 (arrêt Herrmann-Debroux)

Bus TEC 341, 345, 344, 348, E, Conforto et bus De Lijn 343 et 349 (arrêt Rouge-Cloître)



## POUR EN SAVOIR PLUS

- Les brochures et dépliants de Bruxelles Environnement :
  - [La forêt de Soignes](#)
- L'info fiche-Espaces verts [Le Rouge-Cloître](#)
- Plus d'info sur [les réserves bruxelloises](#)
- Plus d'info sur [Natura 2000](#)
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Le site de la [Plateforme de la forêt de Soignes](#)
- Le site de la [forêt de Soignes](#)
- L'atlas des [amphibiens et reptiles de la Région de Bruxelles-Capitale](#)

